

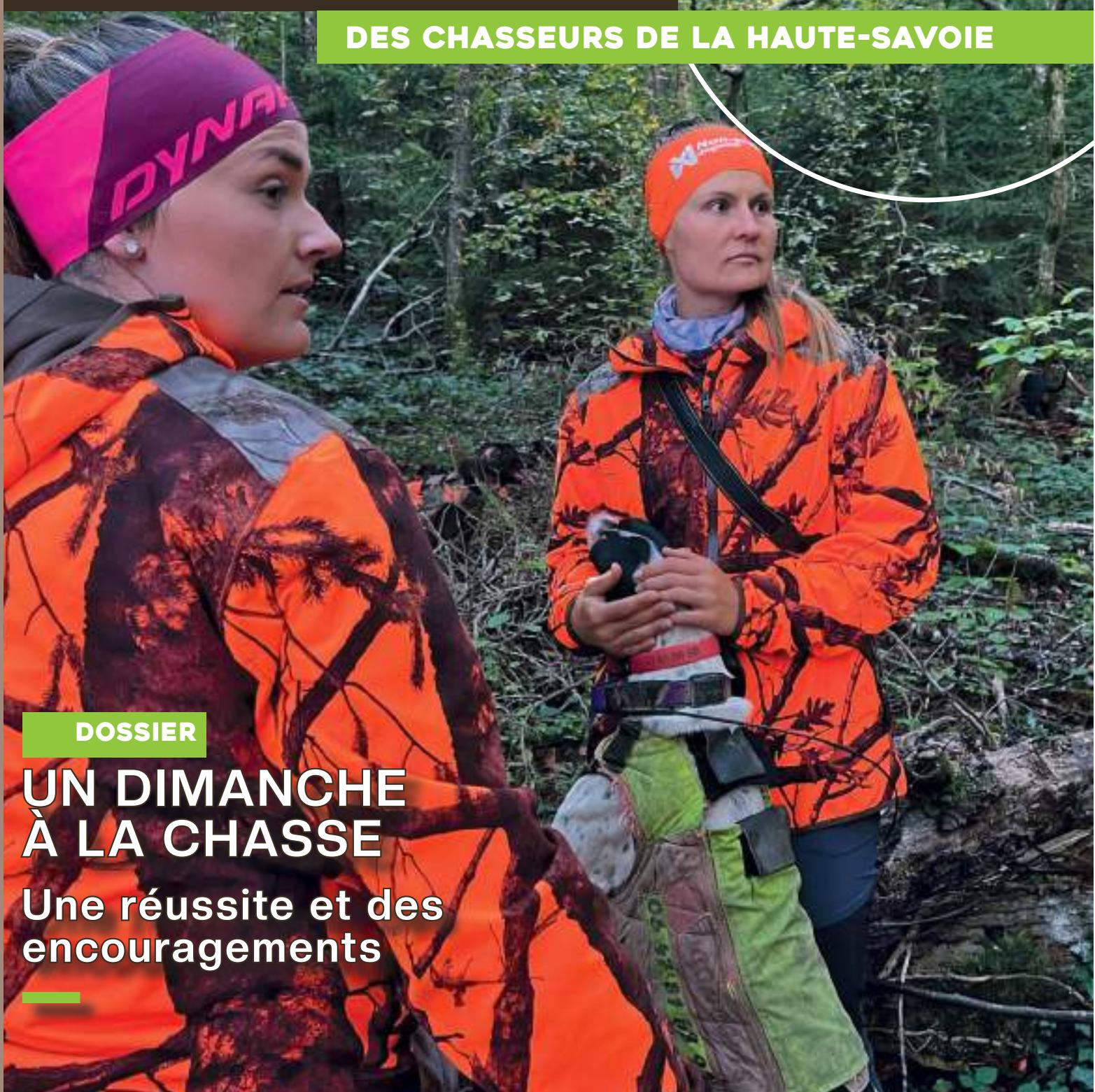


N°74 - Décembre 2023

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD

LE JOURNAL DE LA FÉDÉRATION

DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE



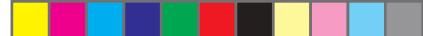
DOSSIER

UN DIMANCHE À LA CHASSE

Une réussite et des
encouragements

www.chasseurs74.fr





SAGA
NUTRITION

ZA de Lagat • 63120 COURPIERE
04.73.53.25.00 • www.saga-nutrition.com

FABRIQUÉ EN FRANCE

CHASSE PRO QUALITÉ PROFESSIONNELLE

25/10 28/13 31/14

Excellent digestion et appétence avec nos croquettes

NOUVEAU 32/16

TRADITION

PRIX DIRECT FABRICANT

Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes
Nous contacter pour les conditions

Detailed description: This advertisement for SAGA Nutrition features a beagle dog in profile on the left. To its right are three bags of 'CHASSE PRO' dog food labeled 25/10, 28/13, and 31/14. Below these are four bags of 'TRADITION' dog food labeled 'SAVEUR', 'TONUS', 'ENERGIE', and 'JUNIOR'. A yellow box highlights 'Excellent digestion et appétence avec nos croquettes' and 'NOUVEAU 32/16'. A green box on the left says 'PRIX DIRECT FABRICANT'. Text at the bottom left says 'Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes Nous contacter pour les conditions'.

hautesavoie

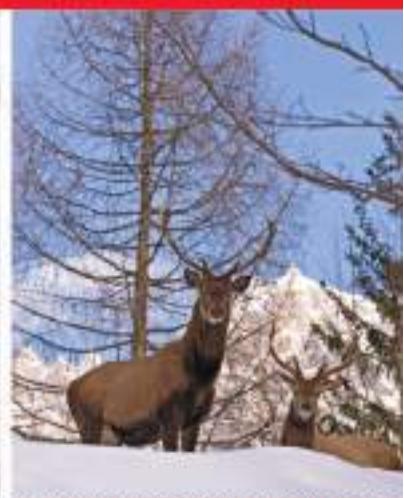
le Département

ENVIRONNEMENT

LE DÉPARTEMENT PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie reconnaît la Fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie comme un acteur incontournable de l'environnement cynégétique. La Fédération des chasseurs de Haute-Savoie, qui compte 9 000 chasseurs hommes et femmes dans le département, a fait preuve de rigueur et de sérieux.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie soutient et s'engage à travers un contrat pluriannuel autour des thématiques suivantes : la gestion des milieux naturels, concilier faune sauvage et activités humaines, connaître la faune sauvage et son comportement. Sensibiliser à la cohabitation au sein des milieux naturels et l'estimation des populations de loups en Haute-Savoie.



hautsavoie.fr





DÉFENDONS AVEC
CONVICTION
NOS VALEURS
ET OUVRONS
ENSEMBLE POUR
QUE 2024 SOIT
BAIGNÉE DE
SOLEIL".



EDITO

DÉFENDONS AVEC CONVICTION NOS VALEURS

La saison entrevoit déjà son crépuscule, mais nous espérons encore engagé un recours devant le Conseil Rendez-vous majeur pour démontrer de belles sorties. L'occasion d'Etat et nous nous battons sur le fond de ce dossier. Nous faisons du réseau des chasseurs. Beaucoup de se motiver à réaliser les plans de chasse, à faire preuve de rigueur dans la remontée des résultats, dans la veille de l'équilibre agrosylvocynégétique. Je pense aux secteurs qui subissent

la force de frappe environnementale face à une agression dogmatique généralisée et injustifiée quand on sait l'engagement des chasseurs en faveur de la préservation de ces espèces et de leurs biotopes. Nous devons faire de nombreux possible à participer à ce week-end. Surprenons par l'ampleur corps, ne pas nous résigner afin de faire valoir le sérieux et la pertinence de notre gestion.

L'ATTRAIT CYNÉGÉTIQUE NE SE TARIT PAS. OUVRONS GRANDES LES PORTES DE NOS ACCA.

les assauts des sangliers. Voilà de quoi dynamiser nos parties de chasse pour effectuer les prélèvements indispensables et s'offrir de sympathiques émotions. L'occasion de se redire l'impérieuse nécessité de garantir la sécurité lorsque nous chassons. En la matière, 0 tolérance ! Il n'est plus concevable d'accepter certains comportements inconsidérés et dangereux.

Cette année permettra de battre de nouveaux records en termes de formation de nouveaux chasseurs au permis de chasser. L'attrait cynégétique ne se tarit pas et c'est encourageant. La pérennité de la chasse passe aussi par le renouvellement des générations. Ouvrons leur grandes les portes de nos ACCA. L'importance des plans de chasse le justifie.

Rien ne nous est épargné ! Pour preuve la suspension en référé de la chasse de la bartavelle et du tétras-

Avec notamment le député Antoine Armand et le Directeur Départemental Adjoint des Territoires Raphaël Guillet, nous avons rencontré fin octobre des parlementaires, les instances des ministères de l'agriculture et de l'écologie. Nous leur avons présenté des propositions pragmatiques de maîtrise des effectifs de loups dans la perspective de l'élaboration du prochain plan national. Que d'énergie dépensée pour simplement être entendus ! Sur le terrain et grâce au soutien renouvelé du Conseil Départemental, nous poursuivons nos observations attentives.

L'évolution de nos territoires, l'arrivée massive de néoruraux, la quête de sens et de vécu actuelle, doivent nous motiver à partager ce qui nous anime. Bravo aux 33 sociétés, à leurs présidents et membres qui ont offert à plus de 150 curieux, le plaisir d'une immersion le temps d'un dimanche au cœur de la nature. Ils ont découvert une passion, des femmes et des hommes souvent loin des idées préconçues, avec qui il fait bon échanger. Dans cette veine, nous participerons à

A l'approche des fêtes, déguster la saveur d'un morceau de gibier est un plaisir de plus en plus recherché. Merci aux sociétés qui fournissent la Fédération et contribuent à satisfaire nos restaurateurs, nos bouchers mais aussi tous les particuliers intéressés. L'atelier de traitement de la venaison fédéral développe son activité et est à la disposition. Je vous encourage à valoriser cet autre atout savoureux de la chasse.

Nous fêterons dans quelques jours Noël et ouvrirons les pages d'une nouvelle année. Sachons faire de ces fêtes d'agréables moments de joie et de paix. Notre nature, notre faune, notre ruralité ont besoin de la chasse et des chasseurs. Soyons en dignes ! Défendons avec conviction nos valeurs et œuvrons ensemble pour que 2024 soit baignée de soleil. Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année.

**ANDRÉ MUGNIER
PRÉSIDENT**



SOMMAIRE



© Guillaume Courset

ERRATUM - Chasseur haut-savoyard N°73 - Août 2023

Nous souhaitons porter à votre connaissance 2 compléments au "chasseur haut-savoyard" du mois d'août dernier (N°73) :

➡ [Foire internationale de la Haute-Savoie Mont-blanc](#) : Remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont participé activement au montage, au démontage et à la tenue du stand. Ils ont pour certains accompagné la fédération pendant près de 20 jours.

➡ [Médaillés à l'assemblée générale 2023](#) : Compléter les honneurs aux médaillés à Patrice Beauquis (ACCA de Chavanod) qui reçu la médaille de bronze de la fédération pour son engagement en tant que formateur bénévole des candidats au permis de chasser.

INFORMATION NATIONALE

- Sans respect, point de partage 06

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

- Le forum des collectivités de la Haute-Savoie 2023 07
- L'Écopont des Allongets est-il fonctionnel ? 08
- Un dimanche à la chasse 2023 10
- Les contentieux contre la chasse du petit gibier de montagne 13
- Déchets de venaison : inauguration des points de collecte 14
- Le suivi renforcé du loup est prolongé 15
- La brigade d'écogardes sur le terrain 16

INTERVIEW

- Antoine Armand, député de Haute-Savoie 18

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

- Écocontribution, les animations de l'été et de l'automne 20
- Valorisation de la venaison, un exemple à suivre 22
- Les défauts de sécurité sévèrement punis 23

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

- Pays cynégétiques du Semnoz et du Môle 24
- Pays cynégétique des Aravis 26
- Pays cynégétiques du Vuache et d'Arve-Giffre 27

LA VIE DES ASSOCIATIONS

- L'AFACCC des Savoie et l'ASDCGG 74 28
- Chasseresses des Alpes 29

MÉMOIRE

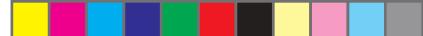
- 30



AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL. 04 50 34 02 61

10 % DE REMISE SUR PRÉSENTATION DU PERMIS DE CHASSER



32/14
à partir de:

22€₅₀ ttc*

le sac de 20KG

CROQUETTES CHASSE

ASD

GROSSISTE EN NUTRITION ANIMALE

TEL: 06 09 61 41 26

Livraison dans toute la France

Croquettes sans céréales

Chiots

Eleveurs

Chats

Chasseurs



*Prix Palette

Palette de 29 cm x 36 avec
suivant les références
selon la zone géographique

CROQUETTES CHASSE

DOG TONIC 32/14
DOG PERFORMANCE 30/15
DOG ACTIVE 28/14
DOG VITAL 24/10
JUNIOR
27/13 FRANCAISE



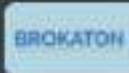
WWW.ANIMAL-SERVICES-DISTRIBUTEUR.COM

PATRICE.GILLIBERT@SER.FR

PATES PRECUITES DE SAVOIE

PATES ET VIANDES 12,5KG
PATES LAIT ET VITAMINES
7,5KG
PATES LAIT ET VITAMINES 15KG

HUILE DE SAUMON



LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD NUMÉRO 74 - DÉCEMBRE 2023

Directeur de publication

Philippe ARPIN

Rédacteur en chef

Guillaume COURSAT

Publicité

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE
142 impasse des Glaises - 74350 VILLY-LE-PELLOUX
04 50 46 89 21

Imprimerie

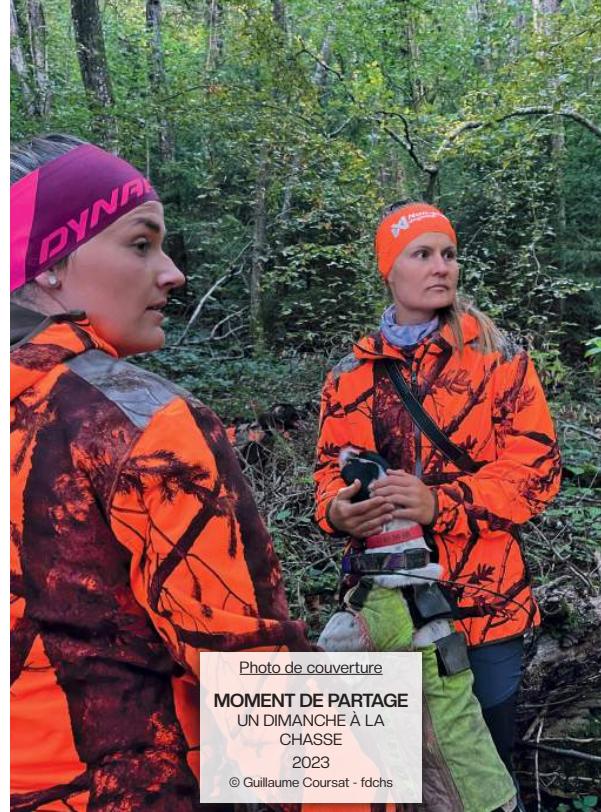
Imprimerie GUTENBERG
9 r de la Barrade - ZI du pont de Tasset
74960 MEYTHET
04 50 67 00 38

Réalisation

Guillaume COURSAT
Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie



<http://www.chasseurs74.fr>





FÉDÉRATION NATIONALE DES CHASSEURS

SANS RESPECT DU BIEN D'AUTRUI, POINT DE PARTAGE



FE

Un fait divers rapporté par la presse en dit long sur le niveau d'exaspération rencontré par certains propriétaires privés de terrains à la campagne. En effet, une partie de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse risque de devenir interdite aux randonneurs.



© Guillaume Coursat

Son propriétaire se dit, en effet, fatigué par "la horde déferlante de curieux irrespectueux sans foi ni loi".

Comme la récente loi adoptée en février 2023 visant à protéger la propriété privée (tout en limitant l'engrillagement) le rend possible, ce propriétaire ulcéré par l'attitude de certains randonneurs, peut, par l'apposition d'un simple panneau, limiter l'accès à sa propriété. Il compte la laisser ouverte aux chasseurs au motif de "leur utilité sur l'équilibre sylvocynégétique" a-t-il indiqué.

La FNC tient à rappeler que contrairement à ce que l'éologie politique et les "écologistes de salon" répètent à longueur de temps : la nature n'est pas à tout le monde même si la biodiversité est notre bien commun.

En France, plus de 73 % des territoires chassables sont privés. Le droit de propriété qui est l'article 17 dans notre constitution est l'un des fondements de notre République.

En cette nouvelle saison, la FNC

appelle tous les usagers de la nature à une cohabitation apaisée et respectueuse.

Personne ne doit se sentir contraint de fermer son domaine à certains usages au motif d'attitudes qui ne sont pas acceptables sur la propriété d'autrui. ■

Pour Willy Schraen, président de la FNC : « Comme me le disait ma grand-mère : souviens-toi que lorsque tu n'es pas chez toi, tu es chez quelqu'un d'autre ! Dans ce contexte, il est urgent d'arrêter ce bruit médiatique qui laisse croire que nos campagnes sont des zones de "guerre" entre les différents usagers, tous passionnés de nature. J'ai déjà dit qu'à force de jeter de l'huile sur le feu, les propriétaires vont finir par se barricader chez eux à grand renfort d'interdictions. Nous avons un premier cas rapporté par la presse en région Auvergne Rhône-Alpes. Le respect pour le bien d'autrui, indispensable au "vivre ensemble" est une valeur en perdition. Les territoires ruraux n'y font hélas pas exception ».

DERNIÈRE MINUTE...

BILAN PRÈLEVEMENTS ONGULÉS SAUVAGE 2022-2023



Cette année, les prélèvements des ongulés suivent des tendances variables selon les espèces.

Les prélèvements du cerf élaphe, du chevreuil et du chamois continuent d'augmenter et atteignent une nouvelle fois des chiffres jamais enregistrés. Ceux du sanglier sont en baisse et passent sous la barre des 800 000 animaux tués. Ceux du mouflon et de l'isard, bien que fluctuants, semblent se stabiliser depuis une décennie.

Ces données proviennent du réseau ongulés sauvage OFB - FNC - FDC.



Pour le cerf, avec une forte augmentation des réalisations (+ 84 %) par rapport à la saison précédente, les prélèvements dépassent pour la première fois les 80 000 animaux prélevés.



Pour le sanglier, avec une baisse de 6,3 % par rapport à la saison précédente, les prélèvements nationaux passent sous la barre des 800 000 animaux tués.



Pour le chevreuil, pour la deuxième année consécutive les prélèvements sont en légère augmentation (+ 1,4 %) et atteignent pour la première fois la barre des 800 000 animaux.



Pour le chamois, avec une hausse de 4,5 %, les prélèvements de cette saison atteignent un nouveau record historique dépassant ceux de 2016 et 2017.



Pour le mouflon, pour la deuxième année consécutive les prélèvements sont en augmentation (+ 9,5 %) et le taux de réalisation passe de 68,2 à 74,5 %.

	Attributions	Prélèvements
Cerf	116 750	81 758
Chevreuil	771 369	611 355
Sanglier	/	789 816
Chamois	16 358	12 771
Isard	3 623	2 784
Mouflon	3 693	2 751
Daim	3 004	1 215
Cerf sika	/	86

SOURCE : OFB / FNC / FDC



PARTENARIAT

FORUM DES COLLECTIVITÉS DE LA HAUTE-SAVOIE 2023



Le 20 octobre dernier s'est tenu le traditionnel forum des collectivités territoriales de la Haute-Savoie au parc des expositions à la Roche-sur-Foron. Avec le soutien de l'écocontribution, la fédération des chasseurs était présente, pour exposer la force de son réseau et le spectre de son action pour la nature et la conservation des territoires.



© Guillaume Courst

Pour cette journée d'échanges et d'explications sur nos actions et nos compétences, la fédération des chasseurs partageait son stand avec son bureau d'étude Instinctivement Nature.

Visites de courtoisie ou discussions riches et nourries, l'espace des chasseurs a été très fréquenté par les élus ou les services des collectivités territoriales et notamment des municipalités ou des intercommunalités originaire des quatre coins du département.

Cette journée aux contacts des décideurs

a montré une fois encore combien les connaissances des chasseurs sont, pour les décideurs, une vraie valeur ajoutée à la prise de décisions. De sentinelles à acteurs engagés, en passant par le rôle d'animateur des territoires, leur spectre d'action sur les territoires est large et nombreux d'élus nous ont demandé d'intensifier encore les échanges avec les acteurs de terrain que nous sommes.

Au travers du stand de la fédération départementale des chasseurs, les élus et les collaborateurs des collectivités ont

pu toucher du doigt la connaissance des chasseurs et leurs nombreuses contributions au service de la défense des usages, de la sécurité à la chasse, du partage de la nature, de l'éducation à l'environnement et plus globalement du développement durable des territoires de la Haute-Savoie.

Ils ont également pu percevoir leurs volontés farouches, à maintenir le bien vivre ensemble en milieu rural, où l'échange, la communication et le respect entre les acteurs deviennent des urgences pour demain. Les chasseurs sont engagés dans ces voies d'ouverture mais c'est bien un effort collectif qui assurera la quiétude et la sérénité au cœur des territoires.

G.C.



© Guillaume Courst

The advertisement features the Instinctivement Nature logo with a mountain icon. The main text reads "C'EST NOËL chez Instinctivement nature". A central red Christmas ornament contains the text "NOUVEAU!" and a large yellow letter "H" with the brand name "HÄRKILA" below it. The text "S'installe à la boutique!" is also present. The advertisement shows several products: a dark green quilted vest labeled "Veste chauffante Avec batterie", a brown plaid shirt labeled "Chemise à carreaux", a blue walking pole labeled "Nouveau piolet DISPONIBLE EN PRÉ-COMMANDE!", a maroon vest labeled "Polaire sans manche modèle femme (autres modèles disponibles, hommes & femmes)", and a dark green quilted vest labeled "Gilet chauffant Avec batterie". A green banner at the bottom left says "Et bien d'autres produits de cette marque sont à découvrir en magasin et sur la boutique en ligne!". The website "boutique.instinctivement-nature.fr" is listed at the bottom right, accompanied by a small map icon.



ENVIRONNEMENT

ÉCOPONT DES ALLONGETS OÙ EN EST-ON DU SUIVI ?



Construit en 2014, l'écopont des Allongets a été le premier passage du département entièrement dédié à la faune sauvage. Reliant Juvigny et Cranves-Sales, il a pour but de rétablir le corridor biologique entre le bassin genevois et le massif des Voirons qui avait été rompu par la mise en place d'une 2x2 voies. Bilan après 8 ans de suivi.

La fédération des chasseurs en assure le suivi faunistique depuis sa mise en service au début de l'année 2015.

Les 8 ans de suivi, non stop, par pièges photographiques affirment que l'ouvrage est fonctionnel et qu'il permet efficacement de rétablir la continuité écologique entre la Suisse et la France. C'était la question qui était posée, en réponse à la construction de cet ouvrage couteux en 2015.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que de nombreuses espèces de la faune sauvage locale empruntent l'écopont des Allongets. Globalement, l'effet bénéfique de ce passage à faune va grandissant puisque sa fréquentation par la grande faune a triplé depuis la première année de suivi en 2015.

✓ Fréquentation humaine :

Le suivi mis en place avec les pièges photographiques, placés de part et d'autre de l'ouvrage, permet

également d'apprécier la fréquentation anthropique de l'ouvrage. À la suite d'un pic de fréquentation humaine en 2017 avec 285 événements impliquant au moins une personne, des panneaux d'informations confectionnés par la fédération, ont été installés en 2018, en amont et en aval et de la communication a été faite auprès des acteurs du territoire.

La démarche semble avoir été comprise et la prise de conscience a permis de faire baisser sensiblement la fréquentation puisque depuis, seulement une dizaine d'observations par an sont constatées.

✓ Fréquentation faunistique :

✗ Le sanglier est l'espèce qui emprunte le plus l'écopont des allongets.

✗ Les espèces les plus observées sont les espèces de la grande faune : le sanglier, le chevreuil et le cerf.

✗ en moyenne, 741 passages de la

grande faune sont comptabilisés par an.

✗ La fréquentation de l'ouvrage a augmenté depuis la mise en service de l'ouvrage en 2015 (232 passages en 2015 - 683 passages en 2022).

Sur l'écopont des Allongets, la nature a repris ses droits et désormais la végétation luxuriante donne à cet ouvrage de béton des allures de véritable cordon de nature entre les Voirons et la plaine genevoise. Le suivi réalisé par la fédération des chasseurs confirme le bien-fondé de son installation que les chasseurs locaux avaient suggéré et rappelle combien la connexion entre les milieux naturels est importante pour assurer un avenir durable à la faune sauvage.

Aujourd'hui, plusieurs ont été installés ou sont à l'étude. Une bonne nouvelle pour la fonctionnalité de la nature en Haute-Savoie.

J.R.





“SAVOIR CHASSER, C’EST AUSSI BIEN S’ASSURER.”

GROUPAMA,
PARTENAIRE DE VOTRE FÉDÉRATION DE CHASSE



Souscrivez votre assurance et votre permis Chasse
auprès de votre Fédération départementale des Chasseurs de Haute-Savoie.

Pour en savoir plus :
09 74 75 02 72*



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

*Il s'agit d'un appel local depuis un poste fixe. Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurance Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 08 - Tél. 366 805 Lyon. Crédit photo : Stock.



COMMUNICATION & PARTAGE

UN DIMANCHE À LA CHASSE 2023



le

C'est la huitième édition mise en place en Haute-Savoie. La mobilisation des sociétés de chasse à faire connaître leurs pratiques ne faillit pas et les non-chasseurs se montrent toujours aussi curieux pour découvrir l'une des plus vieilles pratiques de nature. Retour sur le dimanche à la chasse qui s'est tenu le dimanche 15 octobre dernier en Haute-Savoie et qui était soutenu par le Conseil départemental.



Archamps, une ACCA partenaire de longue date.

La chasse est une pratique qui impose une forte communion avec la nature et une intense complicité avec les chiens, auxiliaires indispensables. Elle est aussi caractérisée par une forte connivence entre collègues doublée d'un esprit convivial, tolérant et solidaire.

Avec "un dimanche à la chasse", les chasseurs ont à cœur de partager le privilège de ce sentiment instinctif d'appartenance

à l'écosystème... par le dialogue et l'échange, ils aspirent à faire connaître pratiquement cet art qui a toujours su se moderniser. Sa légitimité et la volonté d'entretenir des liens étroits et transparents sont aussi en question.

Aux quatre coins de la Haute-Savoie, les chasseurs de 33 sociétés de chasse ont ouvert leurs portes et leurs coeurs et ont accueilli quelques 150 non-chasseurs pour les immerger, le temps d'une matinée, au cœur de la chasse communale telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses et "chasser les idées reçues" en découvrant la nature autrement.

L'ACCA de Sciez, sur les bords lémaniques était l'une de ces sociétés. "Notre territoire est de plus en plus urbanisé et la perte de la légitimité des valeurs rurales, dont la chasse fait partie, deviennent légion. Participer à cette journée



Chasse, chiens et bonne humeur à Bonneville

est pour nous essentiel pour les rappeler" prévient Thierry Greslon président de l'ACCA de Sciez. Thierry Larrouy, chef de l'équipe de chasse qui a accueilli 10 non-chasseurs embraye ces propos et rajoute "il s'agit aussi de renforcer les liens entre les différents utilisateurs de la nature et de témoigner d'une chasse sécurisée, empreinte de respect et porteuse de valeurs fortes d'entraide, de lien social et de convivialité".

Thyfène Fontaine était à Sciez...

Cette jeune femme passionnée de montagne et de photo habite à Morillon. Si elle est venue participer à l'opération un dimanche à la chasse, dit-elle, "c'est pour découvrir la nouvelle génération de chasseurs, la bienveillante et respectueuse de tous, de la nature, des animaux et des autres utilisateurs de la montagne".



Beaucoup de monde, en présence du président de la fédération, André Mugnier et une organisation exemplaire à Sevrier.

© ACCA Sevrier



UN DIMANCHE À LA CHASSE 2023



© Guillaume Coursat

Océane (gauche) et Thyfène en pleine complicité avec les chiens à Sciez.

Celle qui pensait que les chasseurs étaient des "fous furieux qui tirent sur tout ce qui bouge" voulait aussi immortaliser cette journée pour la partager aux autres et montrer "le métier". En effet, Thyfène voit la chasse



Des jeunes conquis à Thusy.



La nature aux portes de la ville à Cluses.

comme un métier tant l'engagement des chasseurs est fort pour la pratique de la chasse mais aussi dans leurs missions de bénévoles en faveur de la conservation de la nature et la sensibilisation (Thyfène a participé à des sorties brame du cerf) à sa conservation et aux bons gestes à adopter. Cette mutation des chasseurs, Thyfène l'a apprécié au contact d'Océane avec qui elle travaille et qu'elle a accompagnée au cours de

cette matinée de chasse.

"Les enseignements sur le travail bénévole, la sensibilisation et la démarche du jour accompagné du petit livret très intéressant, j'ai trouvé ça top !". Mais c'est surtout le lien entretenu par Océane avec ses chiens qui a touché notre novice. « Je connais ce lien. Je le compare avec mes chiens nordiques avec lesquels je pratique les sports de traction. On sent que la chasse c'est vraiment fait pour eux. J'ai aimé vivre ce moment de complicité avec les chiens dans le respect de la nature et avec sécurité » nous dira Thyfène conquise.

Reconnaissant avoir du mal à comprendre le prélèvement d'un animal, elle se dit en revanche admirative de la responsabilité que prennent les chasseurs en tirant un



© Guillaume Coursat

La Passion et l'échange à Sciez



Les émotions d'altitude à Chamonix.



COMMUNICATION & PARTAGE

UN DIMANCHE À LA CHASSE 2023

FÉ



Échanges et discussions à Clarafond-Arcine

animal et en prenant soin de la nature. "Je ne passerai pas mon permis de chasser pour l'investissement personnel que cela implique et des raisons financières, mais je serais prête à aider bénévolement sur certaines missions si on me le demandait" a conclu Thifène heureuse de cette immersion.

Si la chasse est un loisir

qui divise, l'intérêt du grand public à mieux le connaître est grandissant. Chaque année, nous notons de plus en plus de curiosités quant à la découverte de ses pratiques avec le désir de mieux comprendre son organisation, ses codes, ses droits et les devoirs que s'imposent les chasseurs.

Merci aux sociétés de chasse qui participent et aux chasseurs qui s'investissent dans cette journée

essentielle pour l'avenir de la chasse. Nous invitons avec force l'ensemble des ACCA, AICA et chasses privées de la Haute-Savoie à franchir le pas de l'accueil et à s'investir pour que l'impact de cet évènement s'intensifie et qu'un dimanche à la chasse devienne le rendez-vous traditionnel de communication de la chasse vers la société haut-savoyarde. ■ Guillaume Coursat

33 ACCA et chasses privées de la Haute-Savoie ont participé à cette huitième édition de l'opération "un dimanche à la chasse".

Cette action de communication est valorisante pour la chasse mais aussi pour les sociétés de chasse et les chasseurs qui oeuvrent pour transmettre et valoriser ce qu'ils sont.

Nous tenons à renouveler nos remerciements chaleureux pour ces 33 sociétés et les chasseurs qui se sont exposés avec volonté et dévouement pour faire connaître notre pratique, nos valeurs et nos engagements.

✗ ACCA ARGONAY
✗ ACCA ARCHAMPS
✗ ACCA BONNEVAUX
✗ ACCA BONNEVILLE
✗ ACCA BASSY
✗ ACCA CHALLONGES
✗ ACCA CHAMONIX
✗ ACCA CLARAFOND-ARCINE
✗ ACCA CLUSES
✗ ACCA CRANVES-SALES
✗ ACCA CUSY
✗ ACCA EPAGNY-METZ-TESSY
✗ ACCA EXCENEVEX
✗ ACCA JUVIGNY
✗ ACCA LA COTE-D'ARBROZ
✗ ACCA LES CLEFS
✗ ACCA LOISIN
✗ ACCA LORNAY

✗ ACCA MANIGOD
✗ ACCA MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT
✗ ACCA MARCELLAZ-ALBANAIS
✗ ACCA ONNION
✗ ACCA ORCIER
✗ ACCA PERS-JUSSY
✗ ACCA PRINGY
✗ ACCA SCIEZ
✗ ACCA SEVRIER
✗ ACCA SEYTROUX
✗ ACCA SAINT-JORIOZ
✗ ACCA THUSY
✗ ACCA VAL-DE-FIER
✗ ACCA VALLEIRY
✗ CP CHATILLONNET



Partage générationnel à Manigod



Belle journée à Lornay



Un dimanche de fête à Cusy.

Un hommage appuyé à Chantal Grellier, tragiquement disparue à la chasse. Femme de caractère, elle était particulièrement investie dans cette opération de promotion qu'elle voulait être en phase avec les valeurs de la chasse qui l'habitaient.



Découverte à Cranves-Sales



Attente curieuse à Seytroux



Chiens courants à Menthonnex



Bonne humeur à La Cote d'Arbroz



Encore et toujours, Val-de-Fier



TÉTRAS ET BARTAVELLE, LA CHASSE MISE EN CAUSE

L e prélèvement maximum approuvé par le préfet concernant la chasse de la bartavelle et les décisions d'attribution de plan chasse tétras-lyre de la Fédération ont fait l'objet d'un référé suspension de l'Association One Voice devant le tribunal administratif de Grenoble le 27 septembre.

Prefecture et fédération ont fait corps pour défendre avec force arguments la forme et le fond des décisions prises.

Le tribunal a rendu sa décision le 13 octobre 2023 et a cru bon devoir suspendre avec effet immédiat la chasse de ces deux espèces, écourtant ainsi brutalement leur saison de chasse. La Fédération a immédiatement informé par emailing tous les présidents d'ACCA de cette suspension à compter du samedi 14.

Une décision de pure forme, le jugement sur le fond étant renvoyé à une autre audience à venir. Le juge a considéré qu'il y avait un doute sérieux sur la légalité des décisions.

X Pour la bartavelle, car il n'y a aucun site de référence en Haute-Savoie pour estimer la réussite de la reproduction et que l'indice de reproduction de 1,29 jeune par poule calculé sur un effectif de 21 adultes est trop faible pour qualifier correctement le succès



©Cédric Dupre

reproducteur à l'échelle départementale.

X Pour le tétras-lyre, car les décisions de sont pas prises en application d'un plan de chasse annuel au sens des dispositions des articles L.425-6 et L. 425-2 du code de l'environnement (le plan de chasse devant fixer le nombre minimum et maximum d'animaux à prélever sur les territoires de chasse chaque année).



© Tom Gousset

Après analyse avec ses conseils, décision de son conseil d'administration, la fédération a décidé d'engager un recours en cassation contre cette décision auprès du Conseil d'Etat, au titre des attributions de plan de chasse tétras-lyre. Tous les chasseurs ont été aussitôt informés par emailing. La procédure est actuellement en cours.

En effet, ces attributions annuelles suivant un plan de chasse qui date de 1995, cadrées par le Préfet, en respect des dispositions du code de l'environnement, du schéma départemental de gestion cynégétique, des préconisations scientifiques de l'observatoire des galliformes de montagne (OGM) et d'un protocole validé par une note de

cadrage de l'ONCFS, sont on ne peut plus claires et rigoureuses et ont toujours fait consensus auprès de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage.

Gageons que l'ampleur du travail conduit par les chasseurs en faveur de la sauvegarde du tétras-lyre et des autres galliformes de montagne ainsi que la rigueur de leur gestion, seront reconnus et que le bon sens finira par l'emporter.

En tout état de cause, la fédération fera corps avec l'ensemble des autres fédérations alpines, pour défendre cet investissement et préserver une chasse raisonnée de ces espèces.

P.A



SANITAIRE

 La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

 FÉDÉRATION
DES CHASSEURS
DE LA HAUTE-SAVOIE
L'INSTINCT NATURE

DÉCHETS DE VENAISON, LE RÉSEAU S'ÉTOFFE

La gestion des déchets liés à la chasse est un projet développé par la fédération depuis plusieurs années. Elle ambitionne qu'en 2024, toutes les sociétés de chasse et tous les chasseurs aient accès à un point de collecte de ces déchets. Cette année, 4 points ont été inaugurés autour de deux évènements. Retour sur la journée du 30 octobre.



Les déchets de venaison sont les déchets organiques liés à la pratique de la chasse (tête, os, peaux et viscères des animaux prélevés). Souvent laissés dans la nature, enterrés ou se retrouvant parfois dans les ordures ménagères, la fédération départementale des chasseurs a souhaité s'engager dans une démarche innovante et singulière de collecte et de traitement de ces déchets.

Cette initiative, vigoureusement soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, vise à quadriller le département de la Haute-Savoie de

points de collecte afin que toutes les sociétés de chasse puissent y avoir accès aisément. L'objectif à terme, est de traiter l'ensemble des déchets liés à la chasse du grand gibier en Haute-Savoie. En Haute-Savoie, ils représentent annuellement un volume estimé entre 80 et 100 tonnes. Les communautés de communes, en charge de la gestion des déchets, sont également particulièrement séduites par la démarche et parties prenantes de cette opération départementale unique.

Au cours de la saison de chasse 2022-2023, près de 50 tonnes de déchets de venaison ont été collectés, stockés et traités grâce aux 14 points de collecte opérationnels sur le département de la Haute-Savoie.

4 nouveaux points inaugurés...

Au Biot et à Viuz-en-Sallaz, lundi 30 octobre, 4 nouveaux points de collecte ont été inauguré, en présence de nombreux élus régionaux, de maires et de présidents d'ACCA. Philippe Meunier,

vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes était présent aux cotés des présidents des communautés de communes qui accueillent ces dispositifs, Messieurs Fabien Trombert de la CCHS et Bruno Forel de la CC4R et d'André Mugnier, président de la fédération départementale des chasseurs.

À la faveur d'un partenariat entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les communautés de communes, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie et les 24 associations communales de chasse agréées concernées, ces 4 points de collecte du Biot, de Morzine, de Vailly et de Peillonex ont pu être mis en place sur des sites adaptés et généralement mis à disposition par les communautés de communes.

Chasseurs et élus, tous ont salué cette initiative dont les lourds investissements sont pris en charge à 80 % par la Région AURA.

Philippe Meunier, le vice-président de Région, a salué l'engagement des chasseurs pour la nature et la salubrité publique des territoires, tandis que les élus territoriaux n'ont pas manqué de rappeler l'engagement des communautés de communes, en charge de la gestion des déchets, à s'acquitter d'une partie des frais de fonctionnement aux côtés des sociétés de chasse.

Chaque année, ces nouveaux points de collecte des déchets de venaison du haut-chablais et du territoire des quatre rivières devraient permettre de collecter près de 13 tonnes de déchets de venaison supplémentaires qui seront acheminés vers un centre d'équarrissage.

Avec 20 points de collecte désormais opérationnels, André Mugnier, président de la fédération, se dit fier de cette innovation et souhaite poursuivre cette dynamique pour voir l'ensemble du département équipé en points de collecte à échéance 2024.

G.C.



Inauguration du point de collecte de la déchetterie du Biot



Inauguration du point de collecte de la déchetterie de Viuz-Peillonex



GRANDS PRÉDATEURS

SUIVI RENFORCÉ DU LOUP

Depuis le 1er avril 2022, la fédération des chasseurs mène avec ses partenaires, une étude ayant pour but de dénombrer la population de loups de Haute-Savoie. Ce suivi est alimenté grâce à la mobilisation active d'un réseau constitué de référents désignés sur les 19 massifs qui découpent le département. Ils ont la charge de collecter les informations sur la présence du prédateur.

Les efforts des acteurs de terrain payent et une centaine de loups ont pu être dénombrés en Haute-Savoie durant cette première année de suivi. Aussi pour poursuivre ce travail de connaissance, le conseil départemental a décidé d'apporter un nouveau financement permettant une année d'étude supplémentaire.

Les premiers résultats...

Les premiers résultats de l'été 2023 attestent de 12 cas de reproduction de loup avérées : dont 3 nouveaux secteurs (Semnoz / Passy / Chamonix).

Contre toutes attentes certains secteurs détectés avec reproduction l'année passée n'ont pas révélé de reproduction cet été. Situation

probablement expliquée par un déplacement des meutes ou de la mortalité.

Si vous avez des informations qui concernent la présence de loups (photo, vidéo, observation, indices de présence), les référents sont à votre disposition. Vous pouvez aussi contacter Alexis Vautrin, en charge du dossier à la fédération au ☎ 07 48 94 08 59.



Les référents chasseurs :

- ◆ ALBANAIS - SEMINE Gerard Brillat 06.48.41.15.90
- ◆ ARAVIS NORD Thierry Bottollier 06.98.59.65.32
- ◆ ARAVIS SUD - VEYRIER Nicolas Genans 06.29.52.23.32
- ◆ ARAVIS SUD - VEYRIER René Perron 06.81.07.02.48
- ◆ ARVE-GIFFRE Fabrice Antoine 07.82.92.13.29
- ◆ BARGY Pierre Anthoine 06.46.73.52.87
- ◆ BAUGES Richard Curt 06.70.43.72.09
- ◆ DRANSE D'ABONDANCE Julien Avocat M. 06.89.06.91.18
- ◆ DRANSE DE MORZINE Mickael Vauthay 06.70.11.97.87
- ◆ GAVOT Julien Deflon 06.85.38.78.32
- ◆ GLIÈRES JYves Contat 06.08.01.65.66
- ◆ HERMONES Guillaume Borget 06.31.30.40.38
- ◆ MANDALLAZ-VUACHE Kylian Matonnier 06.33.24.90.02
- ◆ MÔLE Stéphane Maniglier 06.71.10.73.06
- ◆ MONT BLANC Michel Jourdin 06.87.71.20.81
- ◆ MONT JOLY - TRÉ LA TÊTE Roland Cuidet 06.79.05.67.28
- ◆ ROC D'ENFER Alain Malgrand 06.62.42.89.21
- ◆ SALENNE Michael Boudéariat 06.82.38.64.70
- ◆ SEMNOZ Olivier Tonin 06.83.86.97.17
- ◆ VOIRONS - BAS CHABLAI Jérôme Breda 06.33.41.05.18



www.fiduciaire-jfpissettaz.com

La Fiduciaire des Chasseurs

*Comptabilité - Révision - Audit - Transmission - Conseils
Spécialiste en relations et implantations transfrontalières*



FIDUCIAIRE JF PISSETTAZ



FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE



BRIGADE D'ÉCOGARDES



ATTENTION SURVEILLANCE



Les sorties de police vont être intensifiées cette fin d'automne par la brigade d'écogardes et le service départemental de l'OFB.

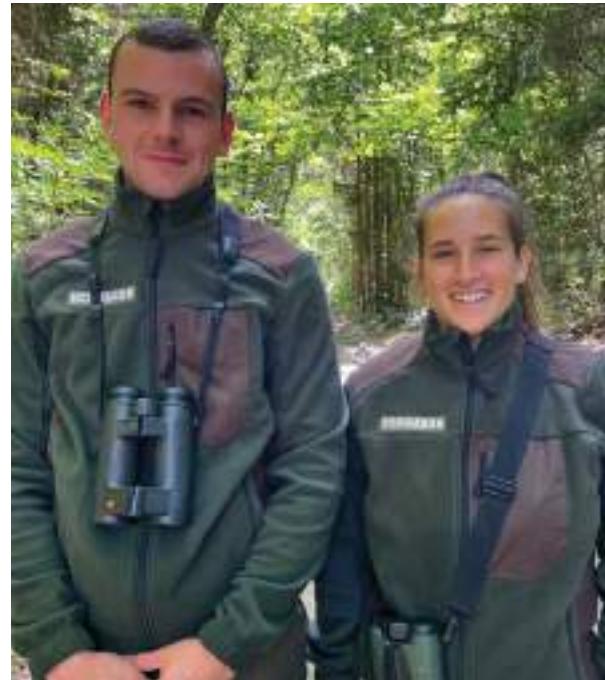
L'objectif sera de contrôler en priorité le respect des règles de sécurité fixées par le SDGC (panneautage, poste de tir, carnet de battue, dispositifs de visualisation, déchargement des armes, distance des 150 m autour des habitations).

Des opérations spécifiques seront organisées sur les points de présentation du gibier pour vérifier la déclaration des prélèvements et le bon fonctionnement du contrôle. Par convention, la brigade devrait également intervenir au service de certaines collectivités locales pour surveiller et prévenir sur les problématique de la circulation des véhicules à moteur ou de la divagation des chiens.

Nous nous devons en tant que chasseur d'avoir un comportement exemplaire en matière de sécurité. Les chasseurs non respectueux seront sévèrement sanctionnés, il en va de l'avenir de la chasse dans notre département ■

Contact : ☎ 04 50 46 89 21

[email : ecogarde@chasseurs74.fr](mailto:ecogarde@chasseurs74.fr)



LOUP

LA FÉDÉRATION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Le 24 octobre dernier, le député annécien Antoine Armand, président de la commission pastoralisme à l'assemblée nationale a invité plusieurs représentants des instances de la ruralité haut-savoyardes afin qu'elles s'expriment sur les conséquences de la présence du loup et sur son suivi renforcé réalisé en Haute-Savoie avec le soutien financier du Conseil départemental. Plusieurs parlementaires du département étaient présents pour entendre les doléances et les propositions des acteurs du terrain.

Le président André Mugnier et le directeur adjoint de la fédération étaient accompagnés de Raphaël Guillet de la DDT, de Fabienne Duliège, présidente de la SEA, de Bernard Mogenet, président de la FDSEA et de Jean Marc Bouchet, président des lieutenants de louveterie du département pour faire part à la commission des problèmes rencontrés avec le loup en Haute-Savoie :

- ❖ Disparition des petits troupeaux,
- ❖ Fermeture des paysages,
- ❖ Conflits avec les chiens de protection
- ❖ Impact sur la faune sauvage.



Il a aussi été question du lien avec la surfréquentation des montagnes de la Haute-Savoie. La présentation du suivi renforcé du loup a également permis de montrer l'intérêt de la méthode utilisée (notamment les enregistreurs sonores) pour approcher les densités réelles de terrain mais également de faire des propositions pour la gestion pragmatique des effectifs (utilisation de caméras thermiques par les chasseurs lors des tirs de défense par exemple), dans la perspective du prochain plan national loup qui est actuellement à la consultation du public.

G.C.



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité



Vous êtes chasseur et détenteur d'une arme ?

Vous devez créer votre compte personnel sur le SIA

Pourquoi le système d'information sur les armes (SIA) ?

Le SIA a pour objet d'assurer la traçabilité de toutes les armes à feu présentes sur le territoire national.

Avec le SIA, l'ensemble des procédures est dématérialisée. Pour permettre son déploiement, tous les détenteurs d'armes doivent créer un compte SIA. Ainsi, tout chasseur détenant au moins une arme doit créer un compte personnel dans le SIA.

La date limite de création de compte SIA pour les chasseurs est fixée au 31 décembre 2023. En l'absence de création de compte SIA au 1^{er} janvier 2024, d'une part, vous ne pourrez plus légalement vendre ou acheter une arme et, d'autre part, vous vous exposez à une procédure de dessaisissement de vos armes.

Comment créer votre compte personnel ?

Depuis le 8 février 2022, vous pouvez créer un compte en vous connectant sur le site internet du SIA : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/compte/creer/etape-1> et en numérisant au préalable :

- ❑ votre carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour ;
- ❑ votre permis de chasser ;
- ❑ votre validation du permis de chasser de l'année en cours ;
- ❑ un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Où trouver les informations utiles ?

Sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante :

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Demarches/Activites-reglementees/Securite/Armes#/Particuliers/page/N287>

Vous pouvez notamment consulter :

- ✓ Le guide dédié aux utilisateurs du SIA ;
- ✓ La liste des pièces indispensables à la création de votre compte ;
- ✓ Toutes les informations utiles relatives au SIA.

Vous avez déjà créé votre compte ?

N'oubliez pas d'actualiser votre compte personnel en cas de changement de situation (déménagement, renouvellement de votre pièce d'identité) ou en cas de délivrance de la nouvelle validation de votre permis de chasser (à réaliser annuellement à chaque campagne de chasse).

A compter de la date de création de votre compte, vous disposez d'un délai de six mois pour modifier votre râtelier numérique (ajout ou suppression d'arme).

Qui contacter en cas de difficultés ?

- ✓ Votre fédération départementale des chasseurs ou armurier ;
- ✓ Les points d'accueil numériques de la préfecture à Annecy et de la sous-préfecture de Thonon-les-Bains, ainsi que dans les Maisons France Service du département, où vous pourrez vous faire aider en cas de difficulté de création de compte liée à l'absence de matériel informatique, de connexion internet ou d'habitude d'usage de l'outil numérique ;
- ✓ Le pôle armes de la préfecture à l'occasion des permanences téléphoniques, les mardis et jeudis de 9h00 à 11h00 – 04.50.33.60.00 – également joignable par courriel à l'adresse suivante : pref-74-sia@haute-savoie.gouv.fr



INTERVIEW

ANTOINE ARMAND, DÉPUTÉ



Antoine Armand est le député de la deuxième circonscription de la Haute-Savoie. Co-président du groupe d'étude sur le pastoralisme à l'Assemblée nationale, il est engagé pour la défense des pratiques rurales de la Haute-Savoie. Nous l'avons rencontré pour connaître sa perception de la chasse et de l'avenir des territoires en Haute-Savoie.



© Guillaume Courset

1 - La chasse est une pratique très ancrée aux quatre coins de la Haute-Savoie. Comment jugez-vous cet usage ancestral ?

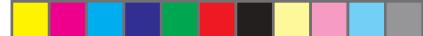
Antoine Armand : "La chasse est en effet une pratique ancestrale, traditionnelle et je rajouterais presque anthropologique, c'est-à-dire liée à l'humanité. À ce titre, je pense que celles et ceux qui jugent, à l'échelle de 10 ans ou qui confondent environnement, biodiversité et écologie punitive, devraient regarder dans le rétroviseur. Le passé de la chasse n'a pas 5 ou 10 ans mais des milliers d'années. Par ailleurs, depuis des mois, j'ai eu l'occasion de mieux connaître LES pratiques des chasseurs que leurs détracteurs tentent de banaliser ou de généraliser à une seule. J'ai découvert des hommes mais aussi des femmes, de plus en plus nombreuses (j'en profite pour saluer les dianes chassereuses), passionnés par la pratique, par la nature et par la manière dont l'homme interagit avec l'environnement et réciproquement. J'ai donc du respect pour cette pratique et du respect pour le service qu'ils rendent à la société et à la biodiversité. C'est tellement simpliste d'affirmer que les chasseurs sont contre la biodiversité parce qu'ils prélèvent des animaux!".

2 - En Haute-Savoie, les chasseurs ont toujours su s'adapter aux évolutions sociétales et aujourd'hui leurs engagements vont bien au-delà de la seule gestion cynégétique. Ils agissent, aux côtés des collectivités territoriales et en accord avec les politiques publiques, pour la nature, la préservation de l'environnement et des territoires. Que pensez-vous de ces engagements et comment imaginez-vous leur positionnement pour demain ?

Antoine Armand : "Dans les derniers mois, j'ai été très impressionné par le climat de coopération qui règne autour des actions engagées sur les territoires, entre les élus communaux, les élus départementaux, les élus régionaux, la fédération des chasseurs, les associations de chasse, les louvetiers, l'OFB, les forestiers, les agriculteurs... Bref, impressionné par le fait, qu'une fois encore, les caricatures sont bien loin de la

réalité. Au quotidien, il y a des gens des services de l'État, des chasseurs et des acteurs des territoires qui réfléchissent et travaillent ensemble. Le suivi renforcé du loup, expérimental en Haute-Savoie, a été réalisé par les chasseurs, les agriculteurs et l'OFB, soutenu par le département. C'est un exemple très concret de cette coopération qui est très importante pour demain. Nous sommes dans un département prospère avec une pression démographique qui impose une protection accrue de « l'espace ». Mais la force du mot « protection » ne veut pas dire mise sous cloche car la réalité c'est que de tous temps il y a eu des interactions entre l'homme et la nature. Un milieu riche du point de vue de la biodiversité est un espace où l'homme intervient, comme en forêt ou dans les alpages. En Haute-Savoie, nous avons des élus, des forestiers, des chasseurs ou des agriculteurs qui connaissent parfaitement leurs territoires avec leurs spécificités et qui s'allient pour concilier les activités humaines, industrielles et touristiques avec la préservation de la nature et des paysages. Il faut avoir cette interaction et c'est pour cela qu'en Haute-Savoie nous avons une entente particulièrement forte entre les différents acteurs. Enthousiaste par nature, je pense que beaucoup de nos concitoyens défendent notre identité et notre culture rurale et même si certains s'y opposent, je reste persuadé qu'il y a une forte résistance. *L'avenir est dans la science et les compromis et pas dans les leçons de morale !* L'avenir passera par une répartition des rôles en fonction des compétences des uns et des autres. Les chasseurs y ont toute leur place. Si Emmanuel Macron soutient et défend les chasseurs, ce n'est pas uniquement parce qu'il les aime bien ; c'est aussi parce qu'il juge qu'ils ont toutes leurs places et leurs rôles à jouer pour l'avenir des territoires".

3 - À l'Assemblée nationale, vous êtes co-président de groupe d'étude sur le pastoralisme où la problématique du loup devient prégnante. Récemment vous avez reçu, à Paris, l'ensemble des acteurs de la ruralité haut-savoyarde. Quel bilan tirez-vous de cette journée ?



Antoine Armand : "Tout d'abord, je suis content qu'ils aient accepté de venir et de jouer le jeu tous et toutes, sauf l'OFB. C'était important que tous se retrouvent autour de la table. Chasseurs, agriculteurs, SEA, louvetiers... Ensemble, ils ont pu expliquer à mes collègues parlementaires de plusieurs départements français, les réalités de la prédateur et ce qu'il se passe concrètement sur les fronts de colonisation. À ma demande, nous avons également rencontré les ministères de l'agriculture et de l'environnement. Ces rencontres ont permis une confrontation dans le bon sens et une discussion sur la base des réalités de terrain. Une manière de faire comprendre aux deux ministères qu'au-delà du plan loup qui va dans le bon sens sur les comptages et les prélèvements, il va falloir que concrètement les moyens suivent et ça se sera mon travail de faire en sorte que cela avance".

4 - Entre le loup et la faune sauvage, on constate de plus en plus de déséquilibres. Le nouveau plan loup (actuellement soumis à la consultation du public) qui intègre quelques avancées et notamment la possibilité pour les chasseurs d'utiliser une caméra thermique lors des tirs de défense demeure timoré et ne prend pas en compte, au grand dam des chasseurs de la Haute-Savoie, cet impact du canidé sur la faune sauvage et la biodiversité. Qu'en pensez-vous ?

Antoine Armand : "C'est un plan sur le loup. Certes nous sommes en train de l'étendre au pastoralisme mais donc, par construction, il ne concerne pas la faune sauvage. On peut le regretter mais c'est l'explication sur le fond. Ce déséquilibre sur la faune sauvage pointe l'hypocrisie de certains écologistes qui sont dans une logique simpliste considérant que la faune sauvage est présente et c'est suffisant ; faisant fi de sa quantité et de sa répartition. Il faut sortir de cette hypocrisie. J'ai demandé au ministère de l'environnement de faire une étude sur l'impact du loup sur la biodiversité et la ministre en charge du prédateur s'y est engagée. Le loup est simplement un élément de la biodiversité. Il ne faut pas le regarder par le petit trou de la lorgnette. Si les alpages sont désertés par le pastoralisme et par les troupeaux, l'impact de la présence du prédateur sera dramatique pour le maintien des paysages ouverts et les mosaïques d'habitats sources de l'abondance de la biodiversité alpine".

5 - La gestion du prédateur à l'échelle des départements ou des massifs n'a pas, non plus, été retenu par le futur plan

loup. Nous pouvons le regretter compte tenu des disparités agricoles, sociales, touristiques et environnementales qui existent entre les territoires de France. Comment expliquez-vous ce non-sens ?

Antoine Armand : "Croyez bien que je fais partie de ceux qui sont favorables à avoir une gestion du loup par massif. Ce changement de stratégie implique toutefois de faire évoluer le statut du loup au niveau européen et c'est le travail que l'on va mener dans l'année qui s'ouvre. Avec le nouveau plan loup, une perspective s'ouvre pour la Haute-Savoie : celle d'intégrer le dispositif des zones difficilement protégeables dans lesquelles les prélèvements, les autorisations, les procédures seront simplifiés. Je compte bien faire valoir les réalités de la Haute-Savoie pour bénéficier de ce dispositif comme avait réussi à le faire la zone Roquefort. Pour ce faire, je vais inviter le préfet référent et les autorités à venir sur place pour qu'ils se rendent compte à quoi ressemble le massif de l'Étale ou la vallée des Confins et faire prendre conscience que si la protégeabilité fonctionne dans les Yvelines, ce n'est pas forcément le cas partout".

6 - Nos amis suisses, seraient-il plus pragmatiques ? La confédération suisse vient de voter la régulation préventive des meutes de loup en révisant son ordonnance sur la chasse. Que pensez-vous de cette décision pragmatique et courageuse qui prévoit de réduire de 60% la population de loups ?

Antoine Armand : "N'étant pas dans l'union européenne, les suisses ont d'autres règles et ne sont pas soumis à l'application de la directive habitat. En cela, ils ont un peu plus de marge de manœuvre pour agir. Pour nous, c'est la prochaine étape. Nous devons commencer par réviser le statut du loup au niveau européen. Lorsque nous l'aurons fait passer du statut de « strictement protégé » à « protégé », alors nous pourrons envisager des plans de régulation peut-être même par massif, en conservant un quota national et européen mais la porte d'entrée c'est la modification du statut du loup. Le plan loup annonce une révision du statut. Par la voix du président de la République et celle du ministre de l'Agriculture, la France va porter le changement du statut du loup, soutenu par la présidente de la commission européenne, elle-même, puisqu'elle a annoncé qu'il fallait avancer sur cette question".





COMMUNICATION & PARTAGE

ANIMATIONS AVEC LE GRAND-PUBLIC



Depuis le premier juillet, la fédération des chasseurs s'est lancée dans un vaste projet d'éducation et de sensibilisation à la nature tourné vers les scolaires et le grand public. C'est le deuxième du genre soutenu par l'écocontribution ; un fond alimenté au tiers par la fédération nationale des chasseurs et aux deux tiers par le ministère de l'environnement, via l'office français de la biodiversité (OFB). Si ce dossier a permis de contribuer à la superbe du stand élaboré à la foire internationale de la Roche-sur-Foron, depuis le 1er juillet la fédération n'a pas chômé. Retour sur ces initiatives d'ouverture, au contact du grand public.

À la maraude en nature ou lors d'évènements spécifiques...

Au refuge de Gramusset perché à 2164 mètres d'altitude, sous la pointe Perçée dans les Aravis, deux animateurs de la fédération sont apparus, armés de jumelles, d'une longue-vue et d'une caméra thermique, pour échanger avec les personnes présentes sur la fragilité de la faune montagnarde. Dans un environnement à couper le souffle, l'univers minéral a permis d'observer des bouquetins et des lagopèdes alpins. Dans l'austérité du calcaire, l'importance vitale de la quiétude pour la faune des cimes a été abordée tout comme l'importance pour les nombreuses activités outdoors de la prendre en considération. La soirée au refuge a permis de prolonger les échanges dans une ambiance conviviale, au plus proche du terrain.

Ce dossier important s'articule autour d'interventions et de rencontres avec des adultes, familles, enfants, randonneurs ou autres badauds dans le cadre d'interventions spécifiques et organisées dans le cadre d'événements partenaires ou auprès d'écoles et de structures d'accueil d'enfants comme les centres de loisirs. Ces moments de partage et d'échanges sont toujours en liens avec la connaissance de la faune sauvage ordinaire et visent à sensibiliser les différents auditoires aux démarches vertueuses et aux bons gestes à adopter pour respecter la vie sauvage et concilier son avenir avec la vie des hommes.



© Julie Danana

Dans l'été, des fêtes d'alpage, sur le plateau de Solaison à Brizon (massif du Bargy) et l'alpage de l'Iselet à Cruseilles (massif du Salève), initiées par la communauté de communes Faucigny-Glières d'une part et le syndicat mixte du Salève

d'autre part, ont

permis aux animateurs de la fédération de tenir des stands champêtres avec les sociétés de chasse locales. À la faveur de supports ludiques et de matériel d'observation, la nature ordinaire a été enseignée à un public nombreux venu goûter aux saveurs de l'alpage. Sur le stand des chasseurs, ils ont

pu apprécier la richesse de la faune sauvage de ces milieux spécifiques et comprendre, en été comme en hiver, comment tout un chacun peut participer à sa préservation.

Les estivants du bord du lac d'Annecy ont également eu leurs moments d'intimité avec la faune sauvage. Au camping « la ferme », sur la commune de Lathuile, les vacanciers ont eu la surprise, au cours de deux matinées, de découvrir un stand nature avec des outils pédagogiques de découverte des richesses de la faune sauvage.

Enfin, à l'heure de la rentrée, la fédération était conviée par les jeunes agriculteurs de la Haute-Savoie pour participer à « la ferme sur le Paquier ». Au cœur d'Annecy, sur l'esplanade



© Camille Soulier



COMMUNICATION & PARTAGE

ANIMATIONS AVEC LE GRAND-PUBLIC



éponyme, au bord du lac, les agriculteurs présentaient à une foule immense et continue la diversité de leurs productions et les différentes saveurs fabriquées. Le stand de la fédération montrait le lien étroit entretenu avec les milieux agricoles et mettant en exergue le superbe travail partenarial mené avec la profession agricole pour le sauvetage des faons pendant la fenaison. Le public était stupéfait, ébahie par cette initiative moderne et les résultats qu'elle génère.

Le brame du cerf, un moment unique...

Cette année, la fédération des chasseurs a renouvelé son opération à l'écoute du brame du cerf. Organisée en partenariat avec l'AICA du Laudon et les ACCA des Carroz-d'Arâches, des Praz-sur-Arly, d'Entremont, Saint-Jeoire et de Seytroux, ce sont plus de 200 personnes qui ont pu bénéficier de la connaissance et du savoir-faire des chasseurs pour assister à l'un des plus beaux spectacles que la nature puisse exposer : le brame du cerf. Les grands cerfs mâles, en rut, tentent alors de veiller sur un harpail ou harem en usant de vocalises et de postures de dominance. Entre chien et loup, le spectacle est saisissant.

Les chasseurs connaissent parfaitement les arcanes de ces moments uniques. Afin de sensibiliser le grand public au respect de la quiétude de la faune sauvage, mais aussi pour partager leurs savoirs, cette année, la fédération a organisé 11 sorties sur les 15 qui étaient prévues. L'objectif est de voir, sans être vu.

À Seytroux 25 enfants d'une classe de l'école primaire sont partis à pied depuis l'école, encadrés par le président d'ACCA et un accompagnateur en montagne, à la rencontre des cerfs amoureux. Comblés, les enfants et les accompagnants ont pu en observer plusieurs



dizaines grâce aux moyens optiques mis à disposition.

Au Carroz-d'Arâches le site féérique et le dynamisme de l'équipe de chasseurs accueillant a séduit un groupe de kinés annéciens qui veulent déjà revenir accompagner les chasseurs en ski de rando pour compter les tétras au printemps et déguster une fondue. À Entremont les chasseurs ont organisé une soirée spécifique pour l'école du village, tandis qu'à Saint-Jeoire, sur les conseils éclairés du président de l'ACCA, l'association village de France (antenne d'Annecy) et une partie des enfants du centre de loisirs de Mieussy ont vécu une soirée d'anthologie, visuelle et sonore, en étant aux premières loges, grâce à la caméra thermique et à une tablette qui retransmettait en direct les combats dantesques de deux cerfs corpulents. Enfin, dans la vallée du Laudon, le temps s'est arrêté. Alors que les discussions sur le loup, avec les chasseurs de l'AICA

éponyme, allaient bon train, les brames gutturaux se sont tus pour être remplacés par des...

hurlements de loups, adultes et louveteaux. Magique ! Partout, les rares puissants qui remontaient des brumes et des forêts sombres ont émerveillé des familles, des adultes et des enfants attentifs. Si les questions et les échanges passionnants ont montré toute la connaissance des chasseurs sur le cerf et la faune sauvage en général, l'utilisation de matériel optique (longue-vue, jumelles, caméra thermique) a permis de montrer les beautés de la nature sans la déranger, « de voir sans être vu » ; un message fort de ces actions de sensibilisation qui confirme aussi le rôle singulier des chasseurs, celui d'animateur des territoires. Guillaume Coursat



Les enfants de l'école de Seytroux attentifs aux explications du président d'ACCA et à un merveilleux et impressionnant concert



VALORISATION DE LA VENAISON

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FE

MIEUSSY, UN EXEMPLE À SUIVRE

En cette période automnale, la valorisation de la venaison bat son plein et l'atelier de transformation de Villy-le-Pelloux tourne à plein régime. Nombre d'ACCA jouent le jeu de la valorisation de la chasse en fournissant quelques carcasses de cerf, chamois ou sangliers... pour le plus grand plaisir des bouchers et des restaurateurs du département qui valorisent avec fierté notre label « gibier de Haute-Savoie ».



La démarche de valorisation de la venaison en Haute-Savoie est un dossier novateur et unique en France. Plus de 50 sociétés de chasse sont désormais partenaires de la fédération et ce chiffre ne cesse de progresser.

Parmi elle, il en est une, l'**ACCA de Mieussy**, qui a développé une initiative originale, exemplaire et particulièrement pertinente pour valorisation de la chasse et l'image des chasseurs.

Burger de cerf à la carte...

La traditionnelle foire d'automne de Mieussy est un rendez-vous annuel incontournable de la vallée du Giffre et beaucoup d'associations locales enrichissent les allées de cet événement attendu. Cette année, le conseil d'administration de l'ACCA de Mieussy a souhaité innover en dressant un stand, le dimanche 22 octobre, en l'honneur du « gibier de Haute-Savoie » : les chasseurs ont proposé à quelques milliers de visiteurs de déguster de la viande de cerf originaire de la commune en dégustant au déjeuner, des burgers de cerfs.



Les circuits court et les produits locaux c'est tendance et ça plait. Les burgers ont été confectionnés à partir d'un animal récolté à Mieussy à l'occasion d'une chasse à l'approche. La carcasse est ensuite passée par l'atelier de transformation de la venaison de la fédération pour être contrôlée par un vétérinaire, estampillée et préparée par les bouchers de l'atelier. Après avoir récupéré les morceaux, les chasseurs de l'ACCA ont préparé plus 500 steaks hachés ainsi que l'accompagnement sur la base d'une recette (confectionnée par plusieurs membres du comité) faite de produit locaux : la viande était accompagnée de fines tranches de fromage d'Abondance, issu de fermes de la commune, d'un pain à burger fabriqué par un artisan de la vallée et de quelques légumes du coin. Une sauce « spéciale » riche de quelques arômes et qui liait les ingrédients est l'œuvre d'un chef chasseur qui garde son secret.

La saveur de ce mets original n'a eu d'égal que l'affluence des visiteurs qui ont latéralement « dévalisé » les chasseurs et déjoué tous leurs pronostics, même les plus ambitieux. Le résultat a été époustouflant.

De l'avis du grand public, le goût était incomparable et de l'avis des chasseurs qui ont mouillé la chemise, l'expérience a été un réel et immense succès. "À 13 heures 30 le dimanche, plus de 500 burgers ont été vendus alors que la file

d'attente demeurait dense et importante. La matière première nous faisait défaut" nous confiera le président Alain Malgrand.

C'est avec plaisir et curiosité que beaucoup de non-chasseurs ont pris part à cette dégustation et les nombreux retours ont été plus que positifs et confirment, s'il était nécessaire, que les plaisirs de la table sont un fabuleux ambassadeur de la chasse et de l'action des chasseurs. De nombreuses personnes ont d'ailleurs sollicité le président de l'ACCA pour connaître le lieu où il était possible de se procurer du "gibier de Haute-Savoie". Les coordonnées de la fédération et de son atelier de transformation de la venaison ont ainsi pu être communiquées par des chasseurs heureux, renforçant ainsi une demande déjà colossale. Pour la satisfaire, nous avons besoin de vous tous.

Nous pouvons faire mieux et nous devons faire mieux. Chaque ACCA qui en a la possibilité doit prendre part à cette dynamique de valorisation de la chasse. L'atelier de transformation de la venaison de la fédération des chasseurs est un outil formidable. N'hésitez pas à contacter la fédération. C'est un contrat gagnant / gagnant.

CONTACT :

Jean-Jacques PASQUIER :
06 85 02 75 11
jjpasquier@chasseurs74.fr

TOLERANCE ZÉRO

La sécurité à la chasse est un objectif prioritaire de la fédération départementale des chasseurs depuis plus de 30 ans. Conformément à ses missions de service public statutaires et ses obligations au titre du schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC), elle n'a de cesse d'agir en matière d'information, de sensibilisation, de formation des chasseurs et de réglementation.

D'ailleurs, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie fait encore figure de précurseur au plan national, notamment en matière de diagnostic des réalités territoriales, de zonage des secteurs sensibles, de formation complémentaire obligatoire des chasseurs, de communication avec les autres usagers (application smartphone, conventions de partage de la nature).

Le gage d'une bonne sécurité passe par une pédagogie incessante et le rappel qu'un accident n'est jamais dû au hasard. Il appartient à chaque pratiquant de faire preuve d'une vigilance accrue permanente.

Que ce soit dans le cadre de sa mission de gestion et de coordination des ACCA et de son pouvoir de police associative, que dans la

défense des chasseurs et de leur intérêt général devant les tribunaux, la fédération tient à la plus grande rigueur afin de garantir à tout chasseur et à tout usager de la nature le respect des règles et des préconisations élémentaires.

Un chasseur indélicat, qui met gravement en danger, n'est pas digne d'être chasseur.

La tolérance 0 est de mise. Les dernières sanctions qui suivent, prises par les tribunaux respectivement à l'encontre de trois chasseurs, dans trois dossiers relatifs à des tirs dangereux en direction ou à proximité d'habitations au cours de la saison 2022, sont là pour l'attester.

Il en va de l'image du chasseur et de la chasse. Qu'on se le dise ! ■



X Condamnation en audience de comparution sur reconnaissance de culpabilité :

- ✓ 4 mois de prison avec sursis
- ✓ retrait du permis de chasse pendant 3 ans
- ✓ interdiction de porter une arme
- ✓ amende de 500 euros
- ✓ indemnité de 2500 euros au titre du préjudice moral du plaignant.

X Condamnation par ordonnance pénale :

- ✓ amende de 150 €
- ✓ amende de 500 €
- ✓ amende de 250 €
- ✓ 6 mois d'interdiction de détenir et de porter une arme
- ✓ 6 mois de retrait du permis du permis de chasser

X Condamnation suite à audience (procédure d'appel en cours) :

- ✓ 4 mois de prison avec sursis, avec obligations, de soins et à payer le Trésor Public
- ✓ 500 € d'amende
- ✓ interdiction de détenir une arme pendant 5 ans
- ✓ retrait du permis de chasse pendant 3 ans
- ✓ confiscation des scellés
- ✓ 500 € de dommages et intérêts à la Fédération
- ✓ 300 € de dommages et intérêts à l'ACCA + remboursement facture de réparation de 462 €
- ✓ 800 € au titre de l'article 475-1 du code de procédure civile.

DERNIÈRE MINUTE...

Au 1^{er} novembre 2023, la tableau de chasse "sanglier" en Haute-Savoie est de 1663 animaux, soit une baisse de 11 % par rapport à 2022. Le tableau était de 1868 sangliers.



LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU SEMNOZ

Fête d'automne à Cusy...

ACusy la fête d'automne est un évènement attendu aux confins de la Savoie et de la Haute-Savoie. Les chasseurs s'y investissent pour le plus grand plaisir de la population.

Dimanche 30 septembre, les chasseurs de Cusy ont, comme chaque année, activement participé à l'animation de la fête d'automne, organisée par le dynamique comité des fêtes de la commune. Avec la remorque pédagogique de la fédération ils ont présenté les secrets de la faune sauvage locale et créé un espace ludique dédié aux enfants qui a rencontré un franc succès. Le partage de la nature était également un sujet majeur des échanges avec le public nombreux qui a pu déguster l'excellent boudin à la chaudière préparé par les chasseurs. Les bénéfices ont été ingrattement reversés au comité des fêtes local.

Bravo à l'ACCA du Cusy qui montre combien les chasseurs sont aussi des acteurs essentiels de la vie des territoires. G.C.



© Guillaume Coursat

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU MÔLE

Un grand jour de chasse à Thyez...



L'ACCA de Thyez a vécu un grand jour de chasse. Il y a quatre ans, Frédéric Fallara commençait la chasse à l'arc et après avoir réussi à chasser quelques sangliers, il se lançait un défi : « Prélever un grand cerf à l'arc ».

Ce challenge laissait perplexe nombre de ses amis chasseurs. C'était sans compter sur Saint-Hubert qui, en cette belle matinée du 19 novembre, permettait cette prouesse. Ce bel animal accusait 170 kg sur la bascule avec un trophée atypique.

Félicitation à l'heureux archer et un très grand merci à toute son équipe des tycochons pour son soutien ainsi qu'aux chasseurs de la commune.

**OFFRE
DU 1/01 AU 29/02**

TVA offerte (soit -20 %)
sur toutes les MK3 BROWNING BAR
en stock Dans la limite des stocks disponibles.

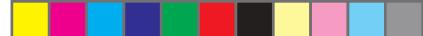
Merci
de votre confiance
et de votre fidélité !

Passez de bonnes fêtes ! Meilleurs vœux !

ATELIER SUR PLACE • ARMURIER DIPLOMÉ
400, avenue de la Libération - 73400 UGINE
armureriedes2savoie@orange.fr - 04 79 32 58 01

ARMURERIE
DES 2 SAVOIE

UN ARTISAN
À VOTRE SERVICE



Gamm vert

L'autoproduction est l'avenir



JARDINAGE,
VÉGÉTAUX,
ANIMAUX,
PRODUITS RÉGIONAUX,
VÊTEMENTS ET
CHAUSSURES



Jardineries appartenant
à la **coopérative**
agricole



Plans et horaires sur le site de
votre magasin **Gamm vert** 



01

BELLEGARDE
CHATILLON EN
MICHAÏLE

ZAC Pierres Blanches
04 50 40 11 24

CROZET

Gamm vert Village
ZAC de la Vie Chatillone
04 50 40 29 95

PREVESSIN-MOËNS

PAE du Clos de Magny
04 50 42 66 54

73

CHINDRIEUX

Gamm vert Village
Route de la Chambotte
04 79 54 51 39

DÉTRIER

Route du Lac
04 79 25 75 56

74

ALBY/CHERAN

Route d'Injery
04 50 68 20 80

BONNE

PAE de la Ménoge
04 57 39 21 38

BONVILLE

Avenue de la Gare
04 50 97 16 77

CRUSEILLES

Gamm vert Village
Les Moulins
04 50 44 11 33

DOUVAINNE

Zone des Essarts
04 50 31 91 40

DOUVAINNE

Gamm vert Village
Route de Messery
04 50 94 07 47

FAVERGES

Gamm vert Village
Zone des Bouchoux
04 50 44 63 62

FRANGY

Z.A. des Bonnets
04 50 32 22 95

GROISY

Le Plat
04 50 68 03 47

LE GRAND BORNAND

Gamm vert Village

Chet-Lieu

04 50 02 35 50

SALLANCHES

Route du Foyer
04 50 38 11 49

TANINGES

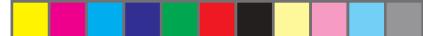
Route d'Annemasse
04 50 34 22 46

THÔNES

Route d'Annecy
04 50 32 77 20

VALLEIRY

Route de St-Julien
04 50 04 32 33



LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES ARAVIS

Natura 2000 au Col des Aravis...

La Communauté de Communes de la Vallée de Thônes a engagé un programme ambitieux d'entretien et de valorisation de ses espaces naturels remarquables.

Secteur classé au titre de Natura 2000, le versant « Envers » du Col des Aravis n'en reste pas moins sensible à la progression de la friche des aulnes et autres saules, qui viennent condamner les zones de reproduction du tétras lyre. La chargée de mission de la communauté de communes des vallées de Thônes a su mobiliser les étudiants du BTA GMNF et des BTS GPN du Centre de Formation aux Métiers de la Montagne de Thônes sur cette problématique, pour proposer une opération de débroussaillage organisée le 2 octobre dernier.

Après une intervention circonstanciée et détaillée, au Col des Aravis, sur la connaissance du tétras-lyre, sa biologie et l'importance de sa conservation, Loïc Collomb Patton de l'ACCA de la Clusaz et Pascal Roche, technicien de la fédération

© Robin Hettier



© CFMM - CCVT

ont proposé deux zones d'intervention autour de la Combe à Marion.

Au cours de deux journées de travail, la cinquantaine d'étudiants motivés et équipés, encadrés par leurs professeurs dont Simon Adam, bien connu des chasseurs de Manigod, ont dégagé plusieurs milliers de mètres carrés de broussailles, permettant, espérons-le, le retour des poules de tétras, dès le printemps prochain avec de nouvelles

nichées de jeunes oiseaux. Les comptages annuels organisés en août avec les chasseurs aux chiens d'arrêt viendront assurer le nécessaire suivi de l'efficacité des travaux.

Une excellente initiative de la CCVT et du CFMM de Thônes, qui vient compléter les nombreux travaux engagés par la Fédération auprès de ses partenaires : ACCA, domaines skiables, exploitants agricoles, Communes et Collectivités. ■

BON CADEAU

De nombreuses idées de cadeaux disponibles... ainsi que des bons cadeaux...

NATURE AIN'PACT
MDC LOISIRS ET PASSIONS
CHEMIN DE THOL
01510 ARTEMARE
04.79.81.31.40
www.nature-ainpact.fr



PAYS CYNÉGÉTIQUE DU VUACHE

Un nouvel îlot de biodiversité à Savigny...

L'îlot de biodiversité est une démarche imaginée par la fédération des chasseurs qui consiste à utiliser des milieux délaissés pour les aménager collégialement et recréer des espaces favorables à la biodiversité. Après Groisy en 2021, le deuxième îlot de biodiversité de la Haute-Savoie va voir le jour à Savigny.



Le 13 octobre 2023, les chasseurs bénévoles de Savigny et les élèves de l'école primaire ont participé à la mise en œuvre du deuxième îlot de biodiversité de Haute Savoie. La journée a été coordonnée par un écologue spécialisé, la fédération des chasseurs de Haute-Savoie, l'ACCA locale et la commune. Plus de 500 plants (essences vivaces, arbres et arbustes) ont été plantés et des habitats naturels pour la petite faune ont été créés : une mare et un hotel à insectes.

L'objectif de la démarche est de choisir des terrains ordinaires en les végétalisant

pour optimiser les processus naturels et créer rapidement un écosystème riche et attractif.

Ces îlots seront un espace d'accueil pour la faune et la flore. Cet îlot a également une vocation pédagogique. Il servira de support pédagogique des animations scolaires pour les enfants de l'école de Savigny. Les classes de tout niveau pourront observer la faune et la flore qui s'y développe. Cette action innovante est largement soutenue financièrement par le département de la Haute Savoie.



PAYS CYNÉGÉTIQUE ARVE-GIFFRE

CLUSES, 60^{ème} permis et fin tireur



Roger GAILLARD a commencé la chasse, en 1963, à l'âge de 16 ans, sur la commune de Saint-Nicolas avec son père et son grand-père.

Au début des années 1990, il décide de venir chasser à Cluses et jusqu'à ce jour, il ne rate aucune partie de chasse. Discret et souriant, il prend plaisir à passer des moments avec son équipe, avec qui il aime rire et raconter

de nombreuses anecdotes. Il est aussi pédagogue avec les jeunes chasseurs auprès desquels il prend le temps de montrer ses "bons postes".

Toujours vaillant montagnard et fin tireur, à sa 60^{ème} ouverture, il réalise un magnifique doublé de sanglier.

Son équipe lui souhaite une bonne 60^{ème} année de chasse et espère encore de nombreuses années à leur côté.

PAYS CYNÉGÉTIQUE ARVE-GIFFRE

CLUSES, transmission de la passion

Je m'appelle Anthony. J'ai 15 ans. J'ai passé ma formation de chasse accompagnée cet été. Nous avions une attribution ISI sur la massif Aravis pour l'ACCA de Cluses. Accompagné de mon oncle Claude qui m'a très bien conseillé, nous avons pu nous rapprocher d'une petite harde de quelques animaux.

Tirée à 96 mètres, cette chèvre s'est écroulée sur place et a roulé dans le couloir. Quelle joie de poser le bracelet sur mon premier grand gibier !

Je recommande vivement la chasse accompagnée qui procure des souvenirs inoubliables.

Merci Anthony pour ce témoignage. Toutes nos félicitations à toi et à ton oncle pour cette belle partie de chasse et ce souvenir qui restera gravé.





LA VIE DES ASSOCIATIONS

AFACCC DES SAVOIE, MANIFESTATIONS 2024



Le planning du printemps va être chargé. Si vous souhaitez être immergé dans la convivialité et les valeurs de la chasse aux chiens courants, vous allez être servis. Fidèle à son dynamisme pour valoriser et promouvoir la chasse aux chiens courants mais aussi pour satisfaire son envie de transmettre et de contribuer à l'animation des territoires, l'AFACCC des Savoie organisera au printemps 2024 : deux concours de meutes, un concours de chiens de pied et une fête de la chasse, en partenariat avec les sociétés de chasse locales de Savoie et de Haute-Savoie. Elle exportera même son savoir-faire dans le Jura puisqu'elle sera partenaire d'une démonstration de chasse aux lièvre dans le Jura.

À VOS AGENDAS !



* 23 et 24 mars 24

Concours de meutes dans la voie du lièvre (plateau de la Semine)
Rdv : salle des fêtes de Challonges (74)

* 23 et 24 mars 24

Concours de meutes dans la voie du sanglier (montagne de la Dent Du Chat)
Rdv : salle des fêtes de Yenne (73)

* 30 mars 24

Démonstration de chasse au lièvre organisée dans le Jura par l'ACCA des Bouchoux
Rdv : salle des fêtes des Bouchoux (39)

* 20 avril 24

Concours de chien de pied (sanglier)
Rdv : salle des fêtes de Menthonnex-sous-Clermont (74)

* 28 avril 24

Fête de la chasse, de la pêche et de la nature
Rdv : Plage de Lépin-le-lac (73)

* Animation

* Buvette

* Restauration sur place



Contact : Éric Giraud
06 98 80 07 50



LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND-GIBIER



La chasse réclame de plus en plus la compétence et la responsabilité de ses pratiquants. Dans le but d'aider les chasseurs à améliorer leurs connaissances et leurs qualifications, l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier a créé le Brevet Grand Gibier.

Ce Brevet est un test, auquel chacun peut se soumettre librement. Il n'est pas obligatoire, mais il constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique. Son détenteur aura fait la preuve de connaissances étendues et une expérience pratique dans le maniement des armes de chasse. Il recevra un diplôme et un insigne au logo du Brevet Grand Gibier.

Début des cours le lundi 26 février 2024 19h00

Retrouvez nous pour plus de renseignements sur :

<https://www.ancgg.org/ad74/>

Coupon à retourner accompagné du règlement au plus tôt à :

Philippe Balsat - 104, rue de la Charrière - 74140 SAINT-CERGUES

04.50.43.56.48 / email : philippe.balsat@orange.fr

BREVET GRAND GIBIER 2023

12 candidats de Haute-Savoie, ont obtenu :

Brevet OR :

Olivier TONIN (Major de promotion), Jean-Claude MAULARD, Lucas MENU, Elise LEGER, Bruno PAILLOUX, Lydie CHEVEAU, Julien TEYPAZ (Ain) et Alain MENU (Ain).

Brevet ARGENT :

Julien TEYPAZ et Alain MENU.



Bulletin d'inscription au brevet grand gibier 2024

Nom : Prénom :

Adresse :

Email :

Tel :

Désireux de se présenter à l'examen du Brevet Grand Gibier, demande à être inscrit à la session du printemps 2024.

Ci-joint un chèque d'acompte de 50 € à l'ordre de l'A.S.D.C.G.G.74 en couverture des frais d'inscription, d'examen et de tir.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE RENDEZ-VOUS DES DIANES

Le week-end du 28 et 29 octobre s'est tenue la deuxième édition de l'événement de l'association Chasseresses des Alpes : **LE RENDEZ-VOUS DES DIANES.**

Le Rendez-vous des dianes, est un événement emblématique au concept unique où les chasseurs de toute la vallée du Laudon (pays cynégétique du Semnoz) se rassemblent et changent leurs habitudes, le temps d'un week-end, pour accueillir les chasseresses.

Pas moins de 200 chasseurs ont répondu présents tout au long du week-end sur les ACCA de Duingt, Sevrier, St Jorioz, Entrevernes, St Eustache et Leschaux. Les ACCA de Giez, La Sarve et Aviernoz ont également rejoint l'aventure.

Au programme, chasse à l'approche au chamois, chasse à la bécasse et battue au gros gibier. Le Samedi après-midi les invitées étaient attendues à l'armurerie le Goupil pour une séance de cinétir et un atelier chien de sang avec démonstration sur pistes artificielles.

37 chasseresses ont participé à l'événement dont 15 extérieures à la région. Les départements de Haute Normandie, de l'Yonne, du Var, des Bouches du Rhône et du Vaucluse étaient représentés. Curieuses de découvrir les territoires et les modes de chasse de notre département, elles ont été ravies et enchantées de leur déplacement.



"J'aime la nature propre" est une démarche nationale lancée et soutenue par la fédération nationale des chasseurs (FNC). Elle est une opération participative de ramassage de déchets dans la nature.

En Haute-Savoie, comme ailleurs en France, on dénombre encore de trop nombreux dépôts sauvages de déchets : aux portes de nos villes, dans nos campagnes, nos zones humides et nos rivières. J'aime la Nature Propre (JLNP) est une opération basée sur le bénévolat et pilotée localement par les chasseurs.

Le week-end était placé sous le signe du partage, des rencontres et également de l'initiation puisque 4 non chasseresses y ont participé, parrainées par une adhérente. Trois d'entre elles se sont par la suite inscrites à l'examen du permis de chasser !

Pour clôturer ce week-end, la commune de Duingt nous a accueilli dimanche midi pour l'après chasse avec un tableau de chasse en commun. Les sonneurs des Trompes de Poisy ont rendu les honneurs au gibier prélevé comme le veut la tradition. Chasseurs, chasseresses, familles et amis ont partagé ce moment autour d'un bon repas convivial.

Quelques élus nous ont fait l'honneur de leur présence : Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de Haute Savoie André Mugnier, Madame la conseillère départementale Magali Mugnier, Monsieur le conseiller départemental Lionel Tardy, Monsieur le sénateur honoraire Pierre Herisson et Monsieur le maire de Duingt Marc Rollin.

La Fédération de chasse de Haute Savoie était bien entendu partenaire de l'événement ainsi que plusieurs acteurs cynégétiques locaux dont l'armurerie le Colvert à Thonon.

Élise Léger

Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique et à l'instar de l'opération « un dimanche à la chasse », ce dispositif a également vocation à favoriser les échanges entre usagers de la nature, au sein du monde rural, pour mieux vivre la nature ensemble.

En 2024, ces opérations se dérouleront les 15, 16 ou 17 mars.

En Haute-Savoie, plusieurs sociétés de chasse ont déjà manifesté leur souhait de s'engager aux côtés de la fédération des chasseurs dans cette démarche d'envergure nationale.



© Chasseresses des Alpes



© Chasseresses des Alpes



© Chasseresses des Alpes

Nous vous appelons, toutes et tous, à vous mobiliser pour faire connaître cet événement et participer à cette grande opération de nettoyage de la nature. Gilets, gants et sacs poubelles seront fournis.

La fédération reste à votre écoute pour tous renseignements utiles et un site internet dédié vous permettra d'en savoir d'avantage sur cet événement valorisant pour la chasse et pour les chasseurs.

www.jaimelanaturepropre.fr





MÉMOIRE

Claude Banet



C'est avec beaucoup de peine et d'émotion que nous avons appris, à quelques jours de l'ouverture de la chasse, le décès de Claude Banet, chasseur invétéré du massif du Semnoz.

Claude était une personne passionnée et particulièrement engagée au service de la cause cynégétique.

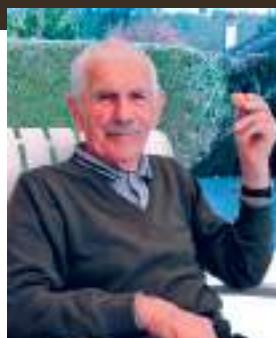
Il a été administrateur de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie pendant 7 ans, de 1997 à 2004.

Il était une personne de caractère mais attachante. Il ne laissait personne indifférent tant il aimait provoquer avec des idées sans cesse renouvelées. Avec de la suite dans les idées, il ne manquait pas de défendre avec force conviction, se laissant aller parfois à la passion véhémente.

Très engagé sur le massif du Semnoz où il a été président de l'ACCA d'Annecy et membre fondateur du GIC éponyme, il aura laissé par sa personnalité et son omniprésence une forte empreinte.

Le président de la fédération, André Mugnier, l'ensemble du conseil d'administration et le personnel présente à sa famille leurs sincères condoléances. ■

Maurice Arpin ACCA de Douvaine



Bon vent Maurice.

Maurice ARPIN a quitté les siens et ses amis chasseurs le 28 mai dernier après avoir séjourné deux années en maison de retraite.

Il avait la passion de la nature et de la chasse chevillée au corps, héritage de son papa et d'une jeunesse vécue à la ferme. Chasseur de petit gibier, amoureux des chiens d'arrêt, pointers et épagneuls notamment, il deviendra polyvalent avec le temps et découvrira les plaisirs de la chasse au grand gibier en Alsace et dans la Nièvre.

Maurice était un homme engagé qui n'hésitait pas à donner de son temps. Il en aura fait preuve au service de la gestion de la chasse. Il aura été un des acteurs de la chasse pilote du bas-chablais en faveur du petit gibier. Plus tard, il prendra la présidence de l'ACCA de Douvaine durant plusieurs années, participera à la commission petit gibier départementale et recevra avec beaucoup d'émotion en assemblée générale, la médaille de bronze de la Fédération.

Fils d'agriculteur dont l'une des vocations était le traitement et la transformation de la viande de cochon, il n'avait pas son pareil pour assurer l'éviscération et la découpe de la venaison de gibier.

Bon vivant, convivial à souhait, il appréciait les retrouvailles entre copains, amis autour de la table pour savourer la bonne chair, le bon vin et partager tant d'histoires de chasse.

Ses amis nemrods et la fédération départementale des chasseurs saluent sa gentillesse et expriment leur gratitude pour son dévouement au service de la cause cynégétique. ■

CARROSSERIE DESBIOLES

Toutes marques - VL - PL - Pare brise



04 50 03 09 86

Fax : 04 50 25 87 90

carrosseriedesbiolles@orange.fr

325, rue Pierre Longue - 74800 Amancy



19, rue Vallon
74200 Thonon-les-Bains
04.50.71.04.48
le-colvert@orange.fr



Suivez nos occasions sur notre boutique NaturaBuy « Chasse-74 »



C'EST LE TEMPS DES CADEAUX AU COLVERT !

Les destockages d'armes de Noël :

BROWNING

Carabine Browning Bar MK3
Compo Brown
- cal. 9.3x62 (2 en stock)
- cal. 300 Win (2 en stock)

1930 € 1390 €

Carabine
Browning Maral Nordic
- cal. 9.3x62 (1 en stock)
- cal. 308 Win (1 en stock)

2270 € 1650 €

Carabines
CHRISTENSEN ARMS
- Mesa, cal. 7 RM (1 en stock)
- Ridgeline cal. 7 RM (1 en stock)
ou cal. 270 Win. (1 en stock)

3400 € 2850 €
4940 € 4350 €

Nouvelle lunette Swarovski Z8i+ 0,75-6x20
Le plus grand champ de vision du marché : 64 m

Venez découvrir 4 nouveautés :

Nouvelles jumelles Swarovski EL 32

Nouveau monoculaire thermique Hikmicro CONDOR avec télémètre laser A partir de 2000 €

Nouvelles jumelles thermiques Hikmicro HABROK 750g, faible encombrement, vision jour, infrarouge et thermique A partir de 2999 €

SWAROVSKI OPTIK

DESTOCKAGE
Lunette thermique Thunder Pro TE19
1290 € 999 €
(2 en stock)
HIKMICRO

SPYPOINT

Caméra Link Micro S LTE
Caméra cellulaire et solaire
370 € 320 €

Piège photographique LM2
Avec carte SD et piles offertes
269 €

DESTOCKAGE

Lunette thermique Thunder Pro TQ50
3400 € 2900 €
(1 en stock)
HIKMICRO



PACK HATSAN

Carabine à air comprimé 4,5 mm, 20 joules avec lunette, cible et plombs
229 €



PACK B22

Carabine Savage B22, cal. 22 LR avec lunette, réducteur de son et une boîte de cartouches

595 €

PACK LONGUE-VUE

Longue-vue Bushnell 20-60x65 avec trépied
429 €



Ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 - le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

* Armes Cat. C soumis à déclaration

* photos non contractuelles

* dans la limite des stocks disponibles



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région soutient les chasseurs

- Amélioration des conditions de chasse
- Préservation et amélioration de la biodiversité
- Communication et partage de l'espace

2022-2024 : 3,8 millions d'euros investis par la Région

auvergnerhonealpes.fr